

**DEPARTEMENT DES HAUTES-ALPES
A.S.A. DU CANAL DE VENTAVON ST-TROPEZ**

DOCUMENT AFFICHE DU 17/06 AU 02/07/2025

Nombre de syndics en exercice	: 12 + 4
Nombre de présents ou représentés	: 12
Pour	: 11
Contre	: 0
Abstention	: 0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT
Séance du 05 juin 2025**

L'an deux mille vingt-cinq le 05 juin à neuf heures trente, le Syndicat du Canal de Ventavon St Tropez est assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence du doyen d'Age M. Joel CHRISTOPHE.

Etaient présents : René ISNARD, Rémi LIEUTIER, Christian GALLO, Bernard NAL, Michel COSTANZO, Daniel ROBERT, Jérôme SAMUEL, Christian GARCIN,

Etaient absents et représentés : Jean Noel NAL (Pouvoir donné à Remy LIEUTIER), Nicolas RICHIER (Pouvoir donné à Jérôme SAMUEL), Christian TROJA (Pouvoir donné à René ISNARD),

Assistaient sans voix délibérante à la réunion : Vincent de TRUCHIS (Directeur), Richard CHAIX (Responsable administratif et financier)

Secrétaire de séance : Daniel ROBERT.

Objet : Election du Président et Vice-Président

Sous la présidence du syndic le plus âgé, Monsieur CHRISTOPHE Joël, il est procédé au vote pour l'élection du Président et les résultats suivants sont enregistrés :

M. GALLO Christian est élu Président

Il est ensuite procédé à l'élection du Vice-Président.

M. ISNARD René est élu Vice-Président

Ainsi fait et délibéré au Poët, les jours, mois et an que dessus.

Le Secrétaire de séance

Daniel ROBERT



Certifiée et rendue exécutoire,
Le Syndic doyen d'âge,

Joël CHRISTOPHE

